

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

La population indigente à Paris

Journal de la société statistique de Paris, tome 26 (1885), p. 167-169

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1885__26__167_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1885__26__167_0)

© Société de statistique de Paris, 1885, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

LA POPULATION INDIGENTE A PARIS (1).

Aux termes de l'article 50 du règlement sur le service des secours à domicile dans la ville de Paris, le recensement général de la population indigente doit être effectué tous les trois ans.

Le dernier recensement a été arrêté le 31 décembre 1883, et a fourni comme résultat général, 123,324 individus répartis entre 47,627 ménages.

Les différentes phases par lesquelles a passé la population de Paris depuis l'annexion de la banlieue (1860) sont indiquées par les chiffres suivants :

	MÉNAGES.	PERSONNES.
1861. . . .	36,713	90,287
1863. . . .	40,056	101,570
1866. . . .	40,644	105,119
1869. . . .	42,098	111,357
1872. . . .	39,603	101,719
1874. . . .	43,924	113,733
1877. . . .	43,662	113,317
1880. . . .	46,815	123,735
1883. . . .	47,627	123,324

En 1883, la population indigente se répartit comme il suit entre les 20 arrondissements :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION générale (1881).	POPULATION indigente.	INDIGENTS par 100 habitants.
1 ^{er} Louvre	73,557	1,537	2.1
2 ^e Bourse	77,442	1,488	1.9
3 ^e Temple	96,006	2,696	2.8
4 ^e Hôtel-de-Ville. .	103,260	4,099	4.0
5 ^e Panthéon. . . .	115,675	6,923	6.0
6 ^e Luxembourg . .	98,970	2,692	2.7
7 ^e Palais-Bourbon .	85,406	3,125	3.6
8 ^e Élysée.	91,962	1,516	1.6
9 ^e Opéra.	124,337	2,055	1.7
10 ^e Saint-Laurent. .	162,671	4,572	2.8
11 ^e Popincourt. . .	213,128	13,453	6.3
12 ^e Reuilly	103,468	6,978	6.7
13 ^e Gobelins. . . .	91,735	11,353	12.4
14 ^e Observatoire . .	92,323	6,290	6.8
15 ^e Vaugirard . . .	102,187	7,410	7.3
16 ^e Passy	62,876	2,696	4.3
17 ^e Batignolles. . .	144,350	5,195	3.6
18 ^e Montmartre . .	181,754	12,269	6.8
19 ^e Buttes-Chaumont	119,231	11,227	9.4
20 ^e Ménilmontant. .	128,685	15,750	12.2
Paris	2,269,023	123,324	5.4

On voit par là que les arrondissements les plus chargés d'indigents sont le 13^e, le 20^e, le 19^e et le 5^e, et ceux qui le sont le moins, le 8^e, le 9^e, le 2^e et le 1^{er}.

(1) *Renseignements statistiques sur la population indigente de Paris.* Glandemy et Hinon, imprimeurs de l'Assistance publique à Paris, 1884. (Rapport de M. Ch. Quentin.)

Sur les 123,324 indigents de Paris, on compte :

	ADULTES.	ENFANTS.
Sexe masculin. . . .	24,567	28,510
Sexe féminin	41,792	28,455
	<u>66,359</u>	<u>56,965</u>
	123,324	

On remarquera combien, dans la population adulte, le nombre des femmes est élevé.

Sur 47,627 chefs de ménage inscrits comme indigents, on en compte 10,796 nés dans le département de la Seine, 33,644 en province, 3,187 étrangers.

Il ne sera pas sans intérêt de rapprocher la composition de cette population de celle de la population générale :

	POPULATION générale.	POPULATION indigente.
Nés dans le département de la Seine .	360	227
Nés en province.	565	706
Nés à l'étranger.	75	67
	<u>1,000</u>	<u>1,000</u>

Dans les deux cas, la majorité appartient aux habitants nés en province, mais cette dernière population fournit relativement beaucoup plus d'indigents que les Parisiens proprement dits.

Ajoutons que parmi les étrangers inscrits comme indigents, ceux qui l'emportent, et de beaucoup, sont les Allemands et les Belges.

Les Allemands, notamment, qui sont au nombre de 190 seulement sur 1,000 étrangers, atteignent le chiffre énorme de 407 sur 1,000 indigents étrangers.

Dans le 20^e arrondissement, sur 1,425 Allemands, on compte 569 inscrits au bureau de bienfaisance, soit 40 p. 100.

Dans le 12^e, sur 774 Allemands, on compte 283 inscrits, soit près de 39 p. 100.

Sur les 47,627 chefs de ménage inscrits, on en compte 26,050 au-dessous et 21,577 au-dessus de 60 ans. 29,871 n'ont pas d'enfants et 17,756 en ont un nombre plus ou moins grand.

Voici quelle est la composition de ces 47,627 ménages .

Mariés.	18,752	} 47,647
Veufs	18,215	
Célibataires adultes . . .	6,305	
Orphelins	1,216	
Femmes abandonnées . . .	2,258	
Filles mères	901	

Enfin, les ménages se répartissent ainsi suivant le taux de leurs loyers :

Au-dessous de 100 fr. . .	7,030	} 40,517	Logés à titre gratuit. . .	5,242
101-200.	23,115		Comme portiers . . .	1,868
201-300.	8,289			<u>7,110</u>
301-400.	1,778			
401-500.	281			
501-600.	19			
601 et au-dessus	5			
				47,627

En ce qui concerne les professions exercées par les indigents, on les y voit figurer toutes depuis les plus libérales jusqu'aux plus infimes. Celles pour lesquelles on relève le plus grand nombre d'individus sont, pour les hommes : les hommes de peine, les cordonniers, les ébénistes, les concierges, les menuisiers, les maçons, les tailleurs; et pour les femmes : les femmes de journée, les femmes de ménage, les couturières, les lingères, les concierges, les blanchisseuses, les confectionneuses, les chiffonnières, etc.

Il convient de rappeler en terminant que, depuis le 1^{er} janvier 1878, ce ne sont plus les ménages maintenus sur les contrôles dans chaque arrondissement qui concourent seulement à la répartition des subventions de l'Administration, mais les ménages augmentés, pour chaque arrondissement, des unités supplémentaires, c'est-à-dire de ceux qui ont un ou plusieurs infirmes, ou un chiffre d'enfants supérieur à celui qui est fixé pour l'admission aux secours.

Le tableau ci-dessous contient, conformément à ce principe, les éléments destinés à servir de base pour la répartition de ces subventions.

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE des ménages.	UNITÉS supplémentaires.	TOTAL.	RÉPARTITION proportionnelle p. 100.
1 ^{er}	855	115	970	1.4
2 ^e	776	249	1,025	1.5
3 ^e	1,308	290	1,598	2.3
4 ^e	1,839	640	2,479	3.6
5 ^e	2,928	870	3,798	5.5
6 ^e	1,535	238	1,773	2.6
7 ^e	1,521	376	1,897	2.7
8 ^e	810	106	916	1.3
9 ^e	1,039	419	1,458	2.1
10 ^e	2,240	621	2,861	4.1
11 ^e	5,049	2,596	7,645	11.0
12 ^e	2,426	1,042	3,468	5.0
13 ^e	3,877	2,031	5,908	8.5
14 ^e	2,318	1,088	3,406	4.9
15 ^e	2,616	1,410	4,026	5.8
16 ^e	1,075	313	1,388	2.0
17 ^e	2,120	1,236	3,356	4.8
18 ^e	4,446	3,220	7,666	11.0
19 ^e	3,668	2,055	5,723	8.3
20 ^e	5,181	2,879	8,060	11.6
	47,627	21,794	69,421	100.0

C'est là le vrai classement de l'indigence à Paris, en se plaçant au point de vue de la répartition des subventions allouées aux bureaux de bienfaisance par l'administration.

Extrait du rapport de M. Ch. Quentin, directeur de l'administration générale de l'Assistance publique. Paris, 1884.